

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°28/06/17-CLE : validation du lancement de l'étude d'identification des zones humides à forte valeur environnementale (ZHFVE) sur le territoire du SAGE Marque-Deûle

**Commission réunie le 08 juin 2017 à 13h30, dans les locaux de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin**

Convocation expédiée le : 23 mai 2017

Président : Alain DETOURNAY

Secrétaires de séance : José PARTIKA

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de
Coopération Intercommunale :

- Mme GOUBE;
- MM. KACZMAREK, SMURAGA, DETOURNAY, DUBOIS, GRAS, CHOCRAUX, DESMAZIERES,
LEROUX, BOS.
 - o 10 présents

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations
professionnelles et des associations :

- Mme VILLERS
- MM. LOCOCHE, CAMBIER
 - o 3 présents

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mme BERQUET (AEAP), GUILBERT (AFB), BAYLE (VNF)
 - o 3 présentes

Soit 16 votants

EXPOSE : Sur proposition du Président de la Commission Locale de l'Eau et dans le cadre de la rédaction des éléments constitutifs du SAGE (PAGD et Règlement), il est proposé d'engager une étude « d'identification des zones humides à forte valeur environnementale sur le territoire du SAGE. Les résultats de cette étude seront intégrés au PAGD et au Règlement.

Cette étude sera externalisée auprès d'un bureau d'études après une procédure de commande publique menée par la Métropole Européenne de Lille.

Elle portera sur une durée de 11 mois à partir de sa notification au futur titulaire. Le montant estimé de l'étude est évalué à 62 000 € HT qui seront répartis entre les partenaires du SAGE, déduits des éventuelles participations financières.

Elle se décline en 3 phases :

- Analyse critique du travail de pré-localisation ;
- Collecte documentaire ;
- Inventaire de terrain, caractérisation des zones humides à forte valeur environnementale, proposition de classement et assistance à la rédaction des dispositions du PAGD.

En application des règles de fonctionnement, l'ensemble des membres de la Commission Locale de l'Eau participe au vote.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

16 voix POUR, à l'unanimité.

- **Le lancement de l'étude d'identification des ZHFVE est validé.**

Alain DETOURNAY

Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Marque-Deûle

